



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**VARENNE AGRICOLE**

**EAU**

**CHANGEMENT CLIMATIQUE**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIRMF**

# **AVANCEMENT DES ACTIONS DU VARENNE AGRICOLE DE L'EAU ET DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

*02 décembre 2022*



## Points abordés :

### Passage en revue de la mise en œuvre des principales mesures du Varenne

Thématique 1 : protection de l'agriculture

Thématique 2 : adaptation de l'agriculture

Thématique 3 : accès raisonné à la ressource

# Un équilibre d'ensemble

**Thématique 1 : Se doter d'outils d'anticipation et de protection de l'agriculture dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques.**

Mesure 1 : Réforme de l'assurance récolte (600 millions €/an en moyenne.)

Mesure 2 : gestion préventive des crises (actualisation des IT)

Mesure 3 : anticipation des impacts du CC sur les milieux aquatiques et la ressource en eau (actualisation Explore 2070)

**Thématique 2 : Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agro-écologiques et l'efficacité de l'eau d'irrigation.**

Mesure 4 : Charte d'engagement des filières et chambres d'agriculture et plans d'adaptation

Mesure 5 : Partage de bonnes pratiques - mise à disposition publique de tous les leviers disponibles pour s'adapter au changement climatique (open source)

Mesure 6 : partenariats Etat/Région pour accompagner la transition de l'agriculture

Mesure 7 : nouvelles règles pour permettre à l'agriculture de s'adapter au changement climatique – exemple en viticulture

Mesure 8 : AAP dans une enveloppe de 680 millions d'€ (380 millions € France Relance et 300M€ France 2030)

Mesure 9 : Soutien à l'achat de matériel innovant – 3ème révolution agricole (France 2030 - 100M€)

Mesure 10 : Soutien à la structuration des filières alimentaires (France 2030 - 100M€)

**Thématique 3 : Partager une vision raisonnée des besoins et de l'accès aux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme : réalisations, avancées et perspectives.**

Mesure 11 : Optimisation des usages dans la gestion des retenues hydroélectriques (2 missions bassin Loire-Bretagne et bassin Rhône Méditerranée)

Mesure 12 : Inventaire des ouvrages existants et remobilisation avec AMI « territoires pilotes »

Mesure 13 : Consolidation et amélioration des PTGE

Mesure 14 : Renforcement du rôle du Préfet de département

Mesure 15 : création d'un observatoire dédié à la réutilisation des eaux

Mesure 16 : Expérimentation de l'utilisation d'eaux usées (entreprises alimentaires)

Mesure 17 : Financement de projets innovants (réutilisation d'eaux)

Mesure 18 : Financement d'ouvrages hydrauliques

Mesure 19 : Soutien aux investissements dans les projets collectifs pour l'amélioration ou la création d'infrastructures hydrauliques

Mesure 20 : Détermination des volumes prélevables hivernaux

Mesure 21 : méthodologie pour la détermination des volumes prélevables en période de hautes eaux

# Présentation de l'avancement de la thématique 1

## ❖ Mesure 1 – Réforme de l'assurance récolte

- ❖ Un dispositif à « 3 étages »

- ❖ Engagement financier de l'Etat de 600 M€

- ❖ Une série de textes d'application (ordonnance, décrets) élaborés

- ❖ Mise en application le 1<sup>er</sup> janvier 2023

## ❖ Mesure 3 – Actualisation de l'étude Explore 2070

## Présentation de l'avancement de la thématique 2

❖ Mesure 4 - Plans régionaux d'adaptation

❖ Mesure 4 – Plans d'adaptations des filières

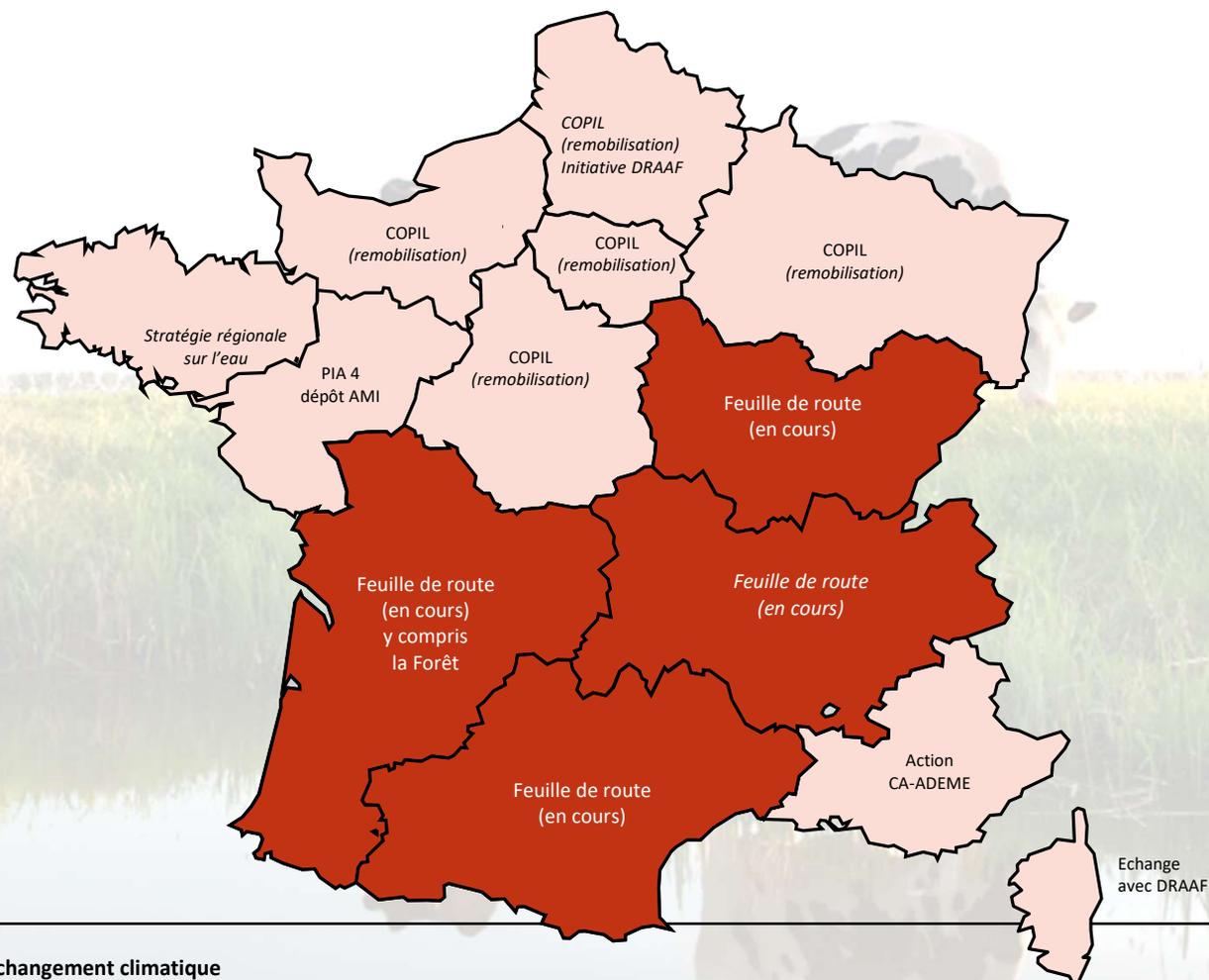
# Plans régionaux d'adaptation : état d'avancement



**COPIL mobilisé, identification des enjeux (territoires/filières) et des actions à mener. Feuille de route en cours de rédaction**



**Remobilisation des acteurs locaux en cours (reprise de contact avec les membres du COPIL ) et/ou mobilisation sur initiatives locales/régionales (en lien avec l'adaptation au changement climatique)**



## Accompagner les agriculteurs face au changement climatique

- ✓ Une suite à donner au Varenne et notamment volets diagnostics territoriaux et filières
  - ✓ Un dispositif d'assurance en cours de construction
  - ✓ Sécheresse exceptionnelle cet été 
  - ✓ Des mesures d'accompagnement annoncées et des actions à engager par le réseau à court terme
  - ✓ Des suites à donner au dispositif Bon diagnostic carbone (France Relance) 
  - Mais besoin d'un plan ambitieux pour le moyen terme avec pour objectif :
    - **Travailler au niveau de chaque exploitation, pour engager une transformation de l'entreprise pour une plus grande résilience face au changement climatique.**
- L'engagement massif des exploitations dans ce plan d'adaptation (assolement, pratiques, équipements) doit aussi permettre plus de résilience des filières et des territoires.

## Mesure 4 – Plans d'adaptations des filières

### Bilan des travaux par filières

## Filière viticole

- La feuille de route a été **finalisée en 2021** grâce à un travail conjoint mené dans les instances de FAM et INAO (7 domaines, 40 actions ) (*travaux démarrés en 2012 – meta programme LACCAVE – prospective INRAE*) ;
- **Axes d'orientation de la feuille de routes (domaines prioritaires) :**
  - Domaine 1 : améliorer la connaissance des zones viticoles ;
  - Domaine 2 : agir sur les conditions de production ;
  - Domaine 3 : favoriser un matériel végétal adapté ;
  - Domaine 4 : agir sur les pratiques œnologiques ;
  - Domaine 5 : évolution des marchés et garantie de production ;
  - Domaine 6 : recherche - développement – transfert ;
  - Domaine 7 : contribuer à l'atténuation du changement climatique.
- **Juillet 2022** : signature d'une convention FAM INAO CNIV IFV INRAE (support de gouvernance du futur plan d'action de la filière) ;
- **Automne 2022** : passage en phase opérationnelle : pilotage IFV
  - Constitution des groupes de travail pour le suivi des actions (Novembre 2022 – janvier 2023) ;
  - Mise en place des fiches de suivi des actions (Janvier 2023 – février 2023).

## Filière Fruits et légumes (frais, transformés et PDT)

- Pour ces secteurs, les interprofessions considèrent que les feuilles de route attendues dans le cadre du VA ECC sont produites, au travers des plans filières (volet CC) et des contributions faites pour le Varenne.
- **Les axes d'orientation (*leviers*) de la feuille de route (F&Leg Frais) :**
  - La gestion de l'eau ;
  - L'évolution des moyens et techniques de production et de commercialisation économiquement viables ;
  - La formation et l'information de l'ensemble des professionnels du secteur à ces enjeux et aux démarches de progrès/certification existantes.
- **Les axes d'orientation (*leviers*) de la feuille de route (F&Lg transformés et PdT) :**
  - Développement et sécurisation de l'irrigation ;
  - Meilleure efficacité de l'irrigation ;
  - Recherche de solutions de protection des cultures pour éviter les usages orphelins et en cas d'émergence de nouveaux bioagresseurs ;
  - Inciter la recherche de variétés plus résistantes ;
  - Inciter l'innovation en machinisme ;
  - Revalorisation des prix d'achats des produits pour accompagner les transitions ;
  - Revalorisation de l'image et attractivité des métiers ;
  - Ouverture au dialogue avec les différentes parties prenantes pour un débat sociétal apaisé sur la gestion de la ressource « eau ».

## Filière Fruits et légumes (frais, transformés et PDT)

- Désormais, ces secteurs se consacrent à des réalisations concrètes : informations (webinaires, publications, etc.) et surtout projets d'expérimentation (à l'amont et à l'aval).
- Les thématiques privilégiées sont :
  - **Solutions autour de la gestion de l'eau à l'amont à et l'aval** : OAD dans les exploitations, usage raisonné de l'eau en cultures légumières , optimisation des usages de l'eau lors des process de transformation (recyclage, réutilisation, réinjection),
  - **Sobriété concernant l'utilisation des intrants**
  - **Sélection variétale** : recours à différentes variétés pour s'adapter aux variations climatiques de la saison de production
  - **Rénovation des usines** pour développer des unités de production à faible niveau d'émission de GES, Valorisation des co-produits industriels

## Filière Horticole

- Nombreux travaux de réflexions menés au sein de l'interprofession, avec les 10 familles qui la composent.
- **Les axes d'orientation de la feuille de route :**
  - Adapter la palette végétale (recherche de nouvelles essences plus résilientes) ;
  - Promouvoir des pratiques horticoles renforçant la résilience des plantes ;
  - Valoriser toutes les contributions agro-systémiques de la filière ;
  - Renforcer les efforts de sobriété tout au long de la chaîne de valeur ;
  - Être acteur dans la formulation de solutions résilientes pour repenser les paysages urbains et ruraux.
- Ces réflexions orientent VALHOR sur la thématique de l'eau, les modes de transport bas carbone et la diminution de l'impact environnemental des emballages (*VALHOR a été lauréat de l'AAP Structuration des filières pour la mise en place d'une filière de recyclage des pots plastiques*).
- **L'interprofession considère que la feuille de route attendue par le VAECC est finalisée, et se concentre désormais sur des axes de travail concrets :**
  - Une offre végétale plus adaptée au CC (recherche génétique) ;
  - L'adaptation des itinéraires culturaux pour favoriser la disponibilité en eau pour les plantes (via des expérimentations) ;
  - La mise en œuvre d'équipements de précision pour optimiser l'utilisation de l'eau ;
  - Une diversification de l'approvisionnement en eau, afin de le garantir ;
  - Encourager la formation et l'emploi local (création d'unités facilitant la réutilisation des eaux grises) pour améliorer de la gestion de l'eau.

## Filière Lavande

- L'interprofession considère que la feuille de route attendue par le VAECC est finalisée.
- **Les axes d'orientation de la feuille de route :**
  - Agronomie et amélioration des sols ;
  - Qualité des plantes et enracinement ;
  - Contrôle des ravageurs émergents ;
  - Sélection variétale ;
  - Diversification des cultures ;
  - Approche système des problématiques ;
  - Réduire la dépendance aux énergies fossiles et contribuer à la séquestration du carbone ;
  - Réseau d'irrigation de résilience ;
  - Répondre aux attentes sociétales et au marché.
- **L'interprofession se concentre désormais sur les axes de travail concrets :**
  - Définition et déploiement d'itinéraires de cultures plus résilients aux impacts du CC (via des expérimentations - casdar) ;
  - Réduction de la dépendance aux énergies fossiles en contribuant à la séquestration du carbone (définition d'itinéraire bas carbone en cours, labellisation par le MTE prévue en 2023).
- **Une dizaine de projets ont été réalisés / sont en cours ou sont programmés sur les thématiques suivantes :**
  - Développement de la mise en place des couverts végétaux ;
  - Disponibilité des intrants dont l'eau ;
  - Mise en place d'un label Bas Carbone ;
  - Développement et mise en place de matériel adapté.

## Les Filières Grandes cultures

- A la suite du VAECC, mise en œuvre d'une **prospective « Grandes cultures Atténuation et adaptation au changement climatique »**, depuis janvier 2022, sur 18 mois ;
- Une instance spécifique créée à FAM : Comité Grandes cultures Atténuation et Adaptation au changement climatique (1<sup>ère</sup> réunion le 4 octobre 2022) ;
- Les filières souhaitent poursuivre leurs travaux prospectifs sur le CC avant de construire une stratégie et rédiger la feuille de route attendue, en articulation avec leur plan filière et les démarches RSE engagées ;
- En parallèle de ces réflexions prospectives, les interprofessions s'appuient sur leurs instituts pour poursuivre les programmes de recherche et développer des solutions :
  - **Arvalis** : expérimentations pour permettre aux agriculteurs d'adapter leurs systèmes de production et d'exploitation pour les rendre plus résilients face aux conséquences du changement climatique ;
  - **Institut technique de la betterave/TerreInovia et Arvalis** : travaux sur les pistes d'amélioration des émissions de CO2 et du stockage de carbone.

## Les Filières Ruminants Viande

 *Ateliers de concertation régionaux*

Septembre 2022 :  
Journée d'accompagnement  
Acterra – mobilisation de la  
méthodologie ADEME

Fin novembre 2022 : Rendu  
des contributions régionales



Juin 2022 :  
Atelier CRI / INTERBEV

- Recensement des travaux régionaux en cours et des ressources mobilisables
- Identification des acteurs clés
- Validation de la méthodologie de construction des feuilles régionales

Décembre 2022 :  
**Finalisation de la feuille de route nationale**, complétée par l'axe territorial

- 2023 :
- Etude pour compléter les leviers AVAL
  - Construction des plans d'action régionaux
  - R&D, besoins remontés par les régions, ...

## Les filières Ruminant (lait)

➤ **Filière caprine** : la feuille de route (CAP'CLIMAT) est produite.

➤ **Les axes d'orientation de la feuille de route** :

- Développer et mobiliser des outils d'atténuation du changement climatique ;
- Adapter les pratiques au changement climatique .

Il s'agit désormais de décliner deux actions (1- dispositif régional de veille des solutions (groupes d'éleveurs et de techniciens), veille de solutions testées par les éleveurs, adapter les solutions étudiées au contexte local et favoriser la diffusion des solutions techniques et le partage d'expériences ; 2- diffusion des résultats) ;

➤ **Filière ovine** : travaux engagés, avec pour objectif de finaliser la feuille de route pour décembre 2022.

➤ **Filière lait de vache** : travaux engagés dès 2015. Ils se poursuivent dans le cadre de CLIMALAIT avec pour objectif de finaliser la feuille de route pour décembre 2022.

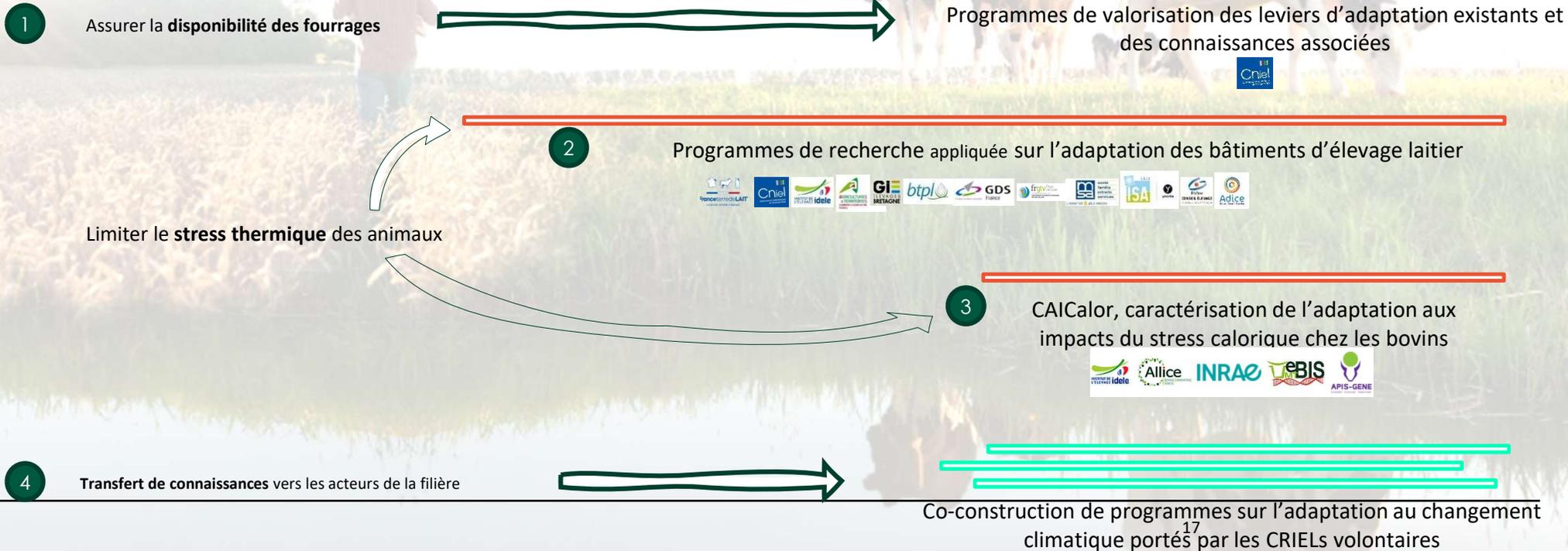
# Calendrier lait de vache

2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

Climalait, un projet initié par le Cniel et mené par :  


Avec le concours financier de :  


## Enjeux filière :



## Les filières Viandes blanches

- **Porc** : les travaux s'effectueront au sein d'INAPORC, avec appui IFIP.
- **Volaille** : pilotage des travaux par ITAVI.
- Les thématiques de travail sont identifiées :
  - **Porc** :
    - Adapter tous les maillons de la filière aux changements climatiques et aux économies d'eau ;
    - Anticiper les phénomènes climatiques ;
    - Contribuer à l'atténuation du changement climatique.
  - **Volailles** :
    - Anticiper les phénomènes climatiques ;
    - Agir sur les conditions de production ;
    - Contribuer à l'atténuation du changement climatique.

## La filière piscicole

La feuille de route est en cours d'élaboration. Le secteur de la pisciculture prévoit d'y décliner un certain nombre d'orientations :

- 1) Donner toute sa place au Plan de progrès de 2015 dans sa dimension nationale et régionale (message national clair, connu et appliqué sur le territoire)
- 2) Définir avec l'administration une stratégie « accélérée » de confortement juridique des exploitations et leurs conditions d'adaptation au changement climatique.
- 3) Identifier les aspects réglementaires à modifier
- 4) Favoriser le développement et la mise à disposition à grande échelle de solutions techniques. Les chantiers sont multiples : travailler sur les équipements, les pratiques, la zootechnie, l'énergie
- 5) Enclencher des programmes de R&D adaptés et répondant aux enjeux précités (espèces de poissons adaptatives, innovation, génétique, etc.) et assurer le lien avec la production
- 6) Assurer une communication vers le grand public (améliorer l'image de l'activité)

## En synthèse

- Toutes les filières ont engagé des travaux sur le CC, sur l'adaptation **et** sur l'atténuation.
- Ces travaux sont plus au moins avancés, mais chaque filière a défini **sa** méthode de travail (en démarrant par une prospective, en s'appuyant sur des ateliers en régions, sur la base de travaux en GT créées au sein de l'interprofession...).
- Ces travaux concernent le plus souvent l'amont ET l'aval.
- Pour beaucoup de filières, ces travaux sont désormais très concrets.
- Toutes les filières expriment des besoins de recherche et de soutien à la modernisation.

## Présentation de l'avancement de la thématique 3

### Gestion quantitative de l'eau

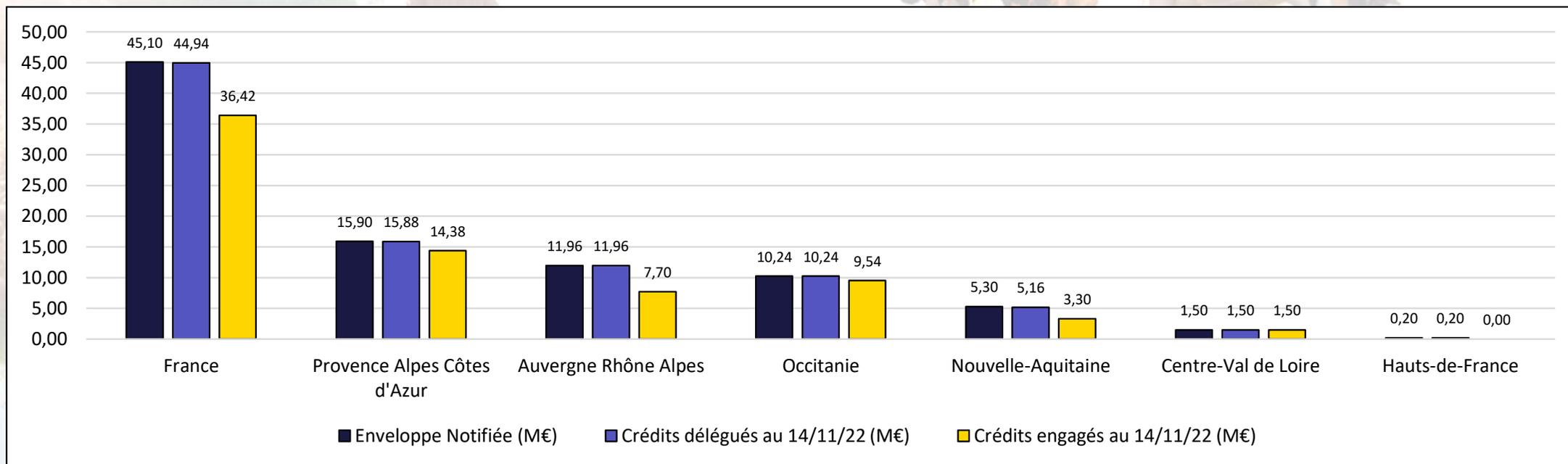
- ❖ **Mesure 11 : optimisation des usages de gestion des retenues hydroélectriques** (conclusions de l'expertise Loire-Bretagne et lancement de Rhône-Méditerranée) ;
- ❖ **Mesure 12 : optimisation de l'existant** : inventaire des plans d'eau >0,1 ha et AMI
- ❖ **Mesure 13** : Instruction complémentaire PTGE
- ❖ **Mesures 20/21 : méthodologie volumes prélevables hors étiage**
  - ❖ Décret n°2022-1078 du 29 juillet 2022 sur les volumes prélevables en période de hautes eaux : forte attente de la profession agricole ;
  - ❖ Etude de méthodologie OFB / INRAE sur la détermination des volumes prélevables en périodes de hautes eaux : délais de restitution nécessaires à l'application du décret



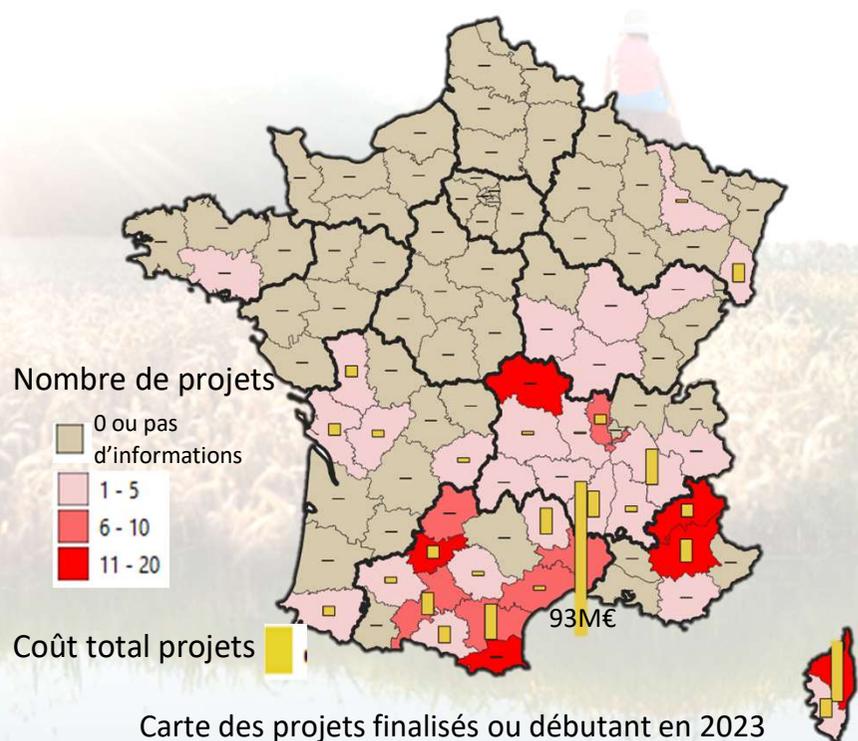
## ❖ Mesure 18 - projets d'hydraulique agricole financés par le Plan de relance et France 2030

### Gestion territoriale des crédits

Au total, au 14/11/22, **36,42 M€** ont été engagés au niveau national, principalement dans les régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et en Occitanie

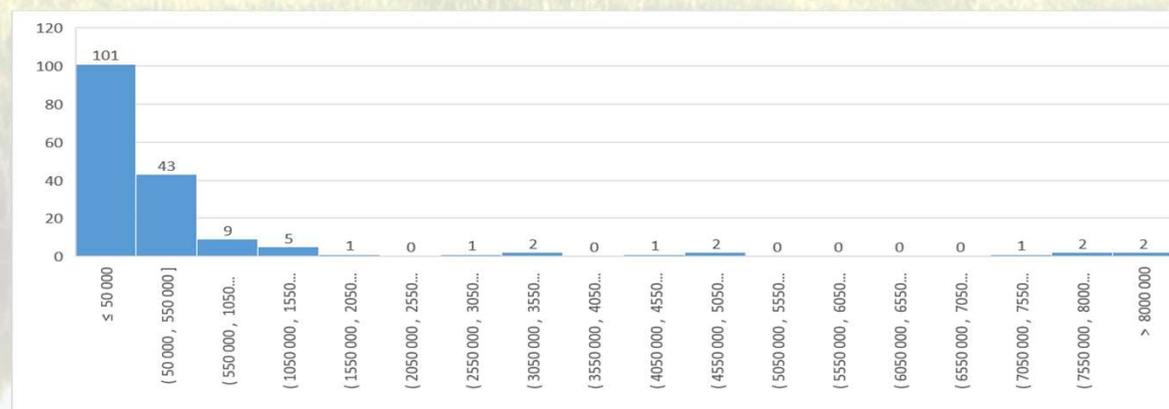


# Revue de projets de sécurisation de l'accès à l'eau en agriculture



Carte des projets finalisés ou débutant en 2023 sur le territoire (nombre et coût)

**44%** des projets concernent des ouvrages hydrauliques existants, représentant près de **70%** des volumes d'eau concernés.



Répartition des projets par volume (m<sup>3</sup>)

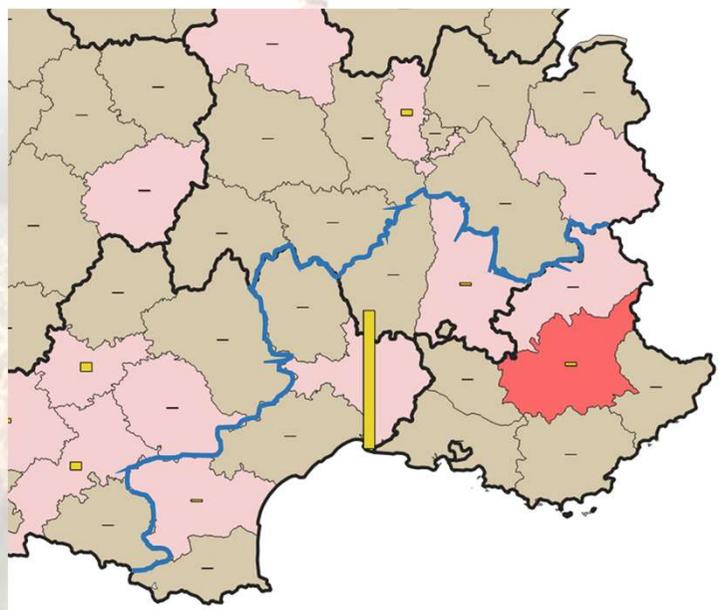
# Revue de projets de sécurisation de l'accès à l'eau en agriculture – Périmètre



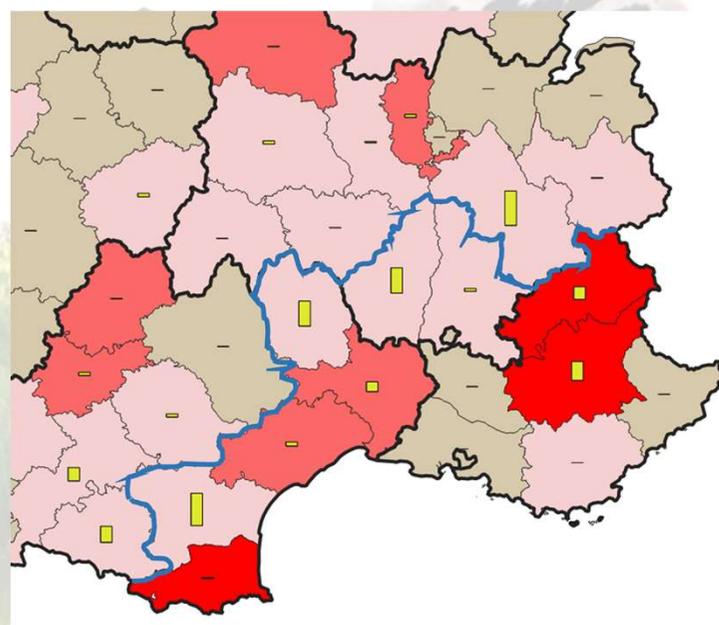
Nombre de projets



Coût total projets 



Carte des projets **débutant** en juin 2023 sur le territoire (nombre et coût)

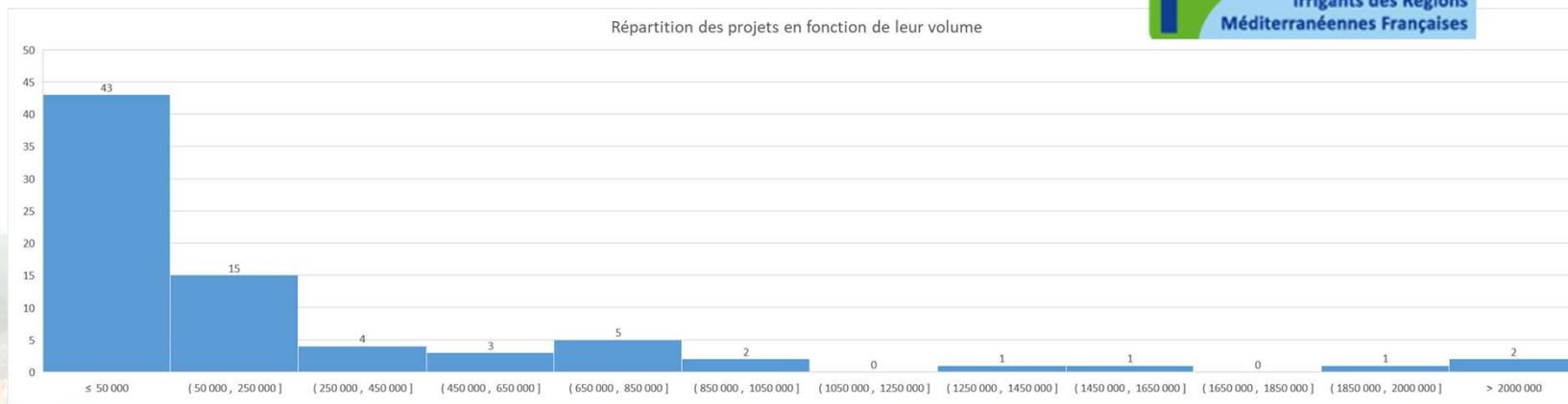


Carte des projets **finalisés** en juin 2023 sur le territoire (nombre et coût)

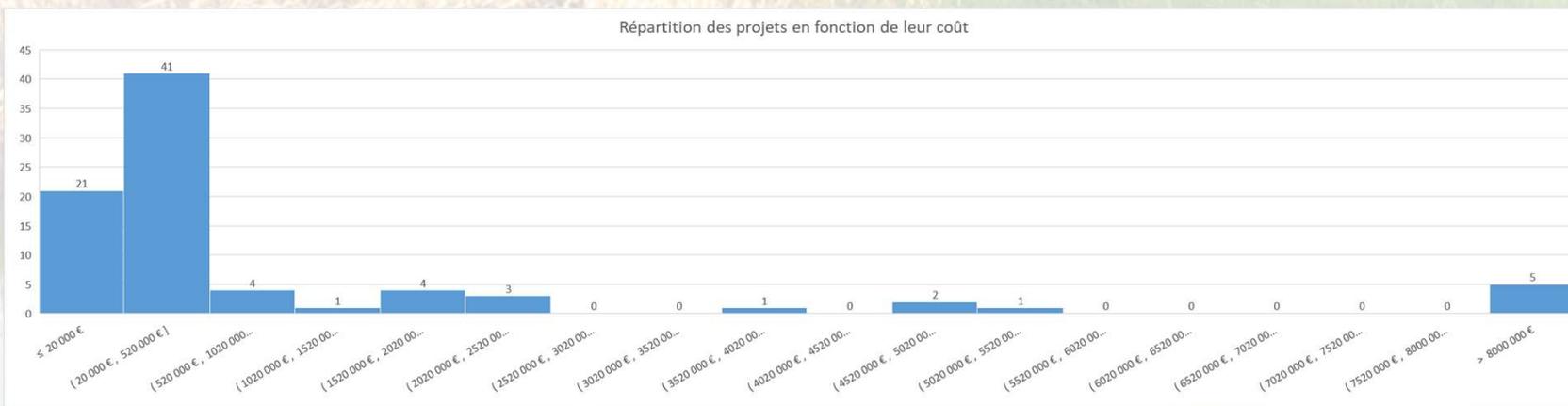
# Taille et coût des projets sur le périmètre



Répartition des projets par volume (m<sup>3</sup>)



Répartition des projets en fonction de leur coût



Répartition des projets par coût (€)

## En conclusion

**Une dynamique de mise en œuvre du Varenne réelle**

**Une dynamique renforcée par la sécheresse / canicules de l'été 2022**

**Un élément constant : l'équilibre adaptation / accès à la ressource**

**Avec les Assises de l'eau, le Varenne est un acquis qui est versé à la planification écologique**

# VARENNE AGRICOLE

EAU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Merci de votre attention !**

